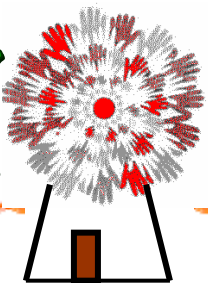


# Lettre de mon Mougins



mercredi 14 mai 2003

Numéro 4

## Édito

**La guerre est passée**

**Les morts sont restés**

**La toute puissance américaine écrase le monde**

**De son joug « démocratique »**

## SOMMAIRE

	page
Editorial	1
Les échos du golf	2
Le budget 2003	2
Qu'on cesse d'outrager la Marseillaise	3
Les retraites : choix de société	4
Discours de Mr Bush	5
Le calendrier de la Lettre	6
Commerce équitable à Mouans	6
Bulletin d'adhésion - soutien	6

Laisse filer sans scrupule sa monnaie au détriment des autres nations, lance une guerre envers et contre tous sous des prétextes démentis par la guerre et, pour comble de la démocratie, menace de représailles ceux qui n'étaient pas d'accord avec sa croisade.

Nous ne sommes que les vassaux de cette puissance, nous le savions, elle nous le rappelle. L'asservissement financier est un moindre mal, mais depuis la seconde guerre mondiale, ils ont travaillé avec pugnacité à l'asservissement culturel et social. Et ils ont réussi à décérébrer les populations, à exacerber l'individualisme et la réussite personnelle, à miner le sens social pour le transformer en tournoi judiciaire et son ballet d'avocat.

Pitoyable. Qu'avons-nous fait pour en arriver à une telle déchéance, à un tel manque d'amour propre au point de ravalier l'homme à l'état de simple bête de meute ?

La politique n'est plus qu'un business où le marketing et le lobbying priment l'idéal et la vision d'avenir. Chacun défend sans scrupule ses intérêts personnels, son pré carré, en se moquant comme de l'an quarante de l'avenir pour se cantonner au simple lendemain. Société explosée par la « mobilité » dans le travail, la « flexibilité » dans les horaires, l'habitat égocentrique où ne peut rentrer qu'une famille dans le sens minimaliste de l'expression : papa, maman et les enfants. Ce n'est pas une famille ça, c'est une portée...

Si ça continue, je vais entonner « travail, famille, patrie », un comble pour un anarchiste. Mais c'est peut-être la perte de repère, l'impression angoissante d'être réduit au néant des statistiques, au degré zéro de l'existence. Alors on se raccroche au branché, on vote Le Pen, voir Chirac, perdus, paumés dans une absence de devenir, broyé par la machine à fric.

Heureuse nouvelle au milieu d'un aussi noir tableau, les conseillères municipales de l'opposition auront maintenant le droit de s'exprimer sur le bulletin officiel de la municipalité. Gageons qu'elles ne se priveront pas de cette tribune, même si leurs propos seront noyés dans la propagande de l'équipe en place. Merci à la Mairie pour cet acte de démocratie que nous ne boudons pas.

L'association a désormais son site internet où vous trouverez ce journal et plein d'autres nouvelles prises sur le vif. Rendez-vous sur <http://www.ensemble-vivre-mougins.org>, le site qui se construit mais qui n'a pas fini de faire parler de lui.

L'association adhère depuis mars au COLADEF, collectif d'associations de défense. Golfeurs, vous n'aurez pas tous les droits.

Et n'oubliez pas de nous soutenir en adhérant à l'association (bulletin d'adhésion en dernière page de ce journal)

Didier SAPANEL

# Les échos du Golf

## MOUGINS SACRIFIE 67 HECTARES DE FORET POUR UN GOLF

Chronologie d'un massacre :

- 1990** : par la création d'une ZAC, la mairie de Mougins offre au Royal Golf une forêt dans le vallon de l'œuf. La forêt rasée, commence un programme immobilier de 25000 m<sup>2</sup> grand comme le vieux village.
- 2000** : cruellement à l'étroit, le Royal Golf achète une forêt de 5 ha à côté de la ZAC, initialement classée espace boisé protégé, mais modifié pour l'occasion. Un practice doit y être installé, mais le terrain est en pente... Un permis est accordé par la Mairie pour rehausser de 8 m le terrain du côté de la route. Un talus de 12 m est érigé, provoquant une vive indignation chez les riverains qui alertent la préfecture. La mairie est obligée de faire arrêter les travaux.
- 2002** : le practice nécessite une clôture de 8 m de haut. Les riverains la contestent car cette clôture dénature encore plus le quartier et de surcroît n'est pas prévu au POS. Qu'à cela ne tienne, le Maire modifie le POS.
- 2003** : des hélicoptères commencent à atterrir sur le practice, survolant à très basse altitude les maisons du Burel, quartier paisible mais malheureusement situé à côté du Golf.

Jusqu'où ira le Maire ? Grand défenseur de l'environnement et fier des 50 % d'espaces verts de sa commune (constitués, au passage, du parc départemental de la Valmasque), il lui suffit apparemment de quelques golfeurs pour abandonner ses « convictions ». Les riverains, qui voient chaque jour se dégrader un peu plus leur cadre de vie, sont plus que sceptiques quand ils lisent dans chaque journal municipal la énième déclaration de bonnes intentions de Monsieur GALY. Les habitants de Mougins ont intérêt à se montrer extrêmement vigilants.

## Le budget 2003 de Mougins

En 2003, la commune de Mougins va dépenser 42 millions d'euros, dont 26 millions pour le fonctionnement courant et 16 millions pour les investissements.

A la lecture du budget, il est difficile de déceler les priorités choisies par la municipalité. Néanmoins, quelques chiffres soulèvent des interrogations.

\* acquisitions foncières, 1,9 millions d'euros: aucun détail n'est fourni, nous ne savons pas ce qui va être ajouté au patrimoine de la commune.

\* pénalité pour insuffisance de logements sociaux, 175 000 euros: le département et encore plus la commune de Mougins manquent cruellement de logements pour les actifs à revenus modestes. La municipalité n'a pas du tout l'intention d'y remédier, puisqu'elle veut "maîtriser le développement de l'habitat" (Mougins infos, février 2003), mais aussi "accueillir de nouvelles activités économiques, artisanales, commerciales et touristiques" (même Mougins infos). Cherchez la logique.

\* aucune dépense prévue pour résoudre le problème de la circulation. On nous promet un plan de circulation, et le budget prévoit en tout et pour tout 350 000 euros pour la sécurisation du parking avenue de Tournamy et 30 000 euros pour des pistes cyclables.

\* 250 000 euros seront consacrés à l'étude des nuisances sonores provoquées par l'autoroute at la pénétrante. On connaît les nuisances, on connaît les solutions, pourquoi encore dépenser une telle somme? Quel bureau d'étude aura la chance d'être missionné?

\* restent quelques chiffres étonnants: dépenses de fêtes et de cérémonies: 130 000 euros, réceptions: 30000 euros, achat nouveau véhicule du maire 30 000 euros, achat livres bibliothèque 700 euros.

# Qu'on cesse d'outrager la Marseillaise

S'il m'arrivait de rencontrer mon député, je lui dirais volontiers qu'il faut effectivement cesser d'outrager la Marseillaise.

Statistiquement, il y a de fortes chances que celle-ci soit aujourd'hui une jeune femme, résidant dans les quartiers Nord de Marseille, travailleuse précaire, et élevant seule ses enfants.

La « Marseillaise » anonyme de 2003 se bat contre son patron qui vient d'annoncer qu'il ne paiera pas les heures supplémentaires de l'année dernière, et que celles à qui ça ne plairait pas n'ont qu'à chercher immédiatement un autre emploi ou bien tenter l'interminable roulette russe des prud'hommes.

La Marseillaise de 2003 se bat contre les spécialistes du Droit du travail qui lui ont répondu qu'il serait inconvenant d'ennuyer un employeur qui avait par ailleurs signé un accord sur les 35 heures fort avantageux pour ses salariés – à - statut.

La Marseillaise de 2003, elle se bat contre le guichetier de son compte chèque postal, lui même muté - sanctionné pour s'occuper des « petits comptes ».

Elle se bat contre un élu local qui vient de supprimer au dernier moment les crédits des ateliers culturels dans l'école primaire de ses enfants.

Elle se bat contre le conseiller d'orientation qui a menti de sang froid en envoyant son fils aîné vers une filière sans avenir.

Elle se bat contre le chirurgien qui lui a extorqué sans prévenir 130 euros de dépassement d'honoraires non - remboursés par la sécu, au motif suffisant qu'il n'y a désormais plus qu'une seule clinique privée qui soigne sa maladie.

Elle se bat contre les dirigeants d'un office HLM qui lui ont refusé tout « passe-droit » puisqu'elle n'est recommandée par aucun notable siégeant au conseil d'administration.

Elle se bat contre le dealer de son quartier, qui exerce la triple fonction de revendeur, d'informateur de police et de dénonciateur des Françaises musulmanes ne respectant pas le ramadan.

Elle se bat contre la violence domestique, contre la violence routière, contre le harcèlement.

Elle se bat, la « Marseillaise » anonyme. Elle se bat pour élever ses enfants sans jamais gagner de points de retraite, comme aussi la Nantaise, la Lilloise, la Bretonne, la Guadeloupéenne et même la Corrézienne. Et pourtant, c'est par elle que la France se maintient encore dans le présent.

C'est bien elle qui faudrait cesser d'outrager chaque jour,  
la Marseillaise anonyme de 2003.

Luc Douillard (Nantes)

# LES RETRAITES : UN CHOIX DE SOCIETE

par **Marcelle Monzéglio et Romain Testoris**  
(texte initialement publié dans le "PCA Hebdo")

Le capitalisme est incorrigible : son obsession de profit le conduit à pervertir toutes les conquêtes sociales. Alors que les progrès de la productivité permettent de diminuer le temps de travail et d'allonger le temps libre, il transforme ce temps libre en chômage. C'est la même histoire pour les retraites. L'allongement de la durée de la vie, qui ne doit rien au capitalisme et tout à l'amélioration des conditions de vie et de travail obtenues de haute lutte, à l'existence de la Sécurité Sociale, ainsi qu'aux découvertes de la médecine, offre à l'humanité du moins en Europe des possibilités de temps libre qu'elle n'a jamais connues. Là-dessus, le capitalisme nous dépeint la situation sous les plus sombres couleurs : la société vieillit, les actifs vont crouler sous le nombre des retraités. Le désastre à brève échéance.

La question des retraites doit être replacée dans son éclairage politique : il s'agit d'un choix de société. Deux conceptions s'opposent de longue date.

Pour le MEDEF, la société est au service du capital, et les investisseurs institutionnels, par le moyen de la capitalisation, des fonds de pension et de l'épargne salariale, peuvent tout naturellement faire main basse sur les 170 milliards d'euros que représentent, chaque année, les retraites. Ce sont les besoins de financement du capitalisme qui mettent en péril le système par répartition, et non pas le choc démographique. Ne pouvant l'avouer le MEDEF mène une campagne d'affolement et développe une idéologie selon laquelle le système par répartition est rigide, inefficace, archaïque. En même temps, il oppose salariés du privé, présentant les premiers comme des privilégiés.

Évidemment, la déconfiture du groupe Enron et la ruine des retraités états-uniens, ainsi que l'effondrement des fonds de pension britannique et néerlandais, le conduisent à quelque modération de langage, d'autant qu'en France, le souvenir de décembre 95 reste cuisant ; mais son projet, qui est celui de tout le patronat européen, n'a pas changé, comme on le voit crûment en Grande-Bretagne où le gouvernement de Tony Blair avance des âges de départ de 65 voire 70 ans.

En France, Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin s'appêtent à imposer des mesures qui rendront impossible de partir à 60 ans avec un revenu décent. Ils sont dans la droite ligne des mesures prises par Balladur en 1993 contre les retraités du privé (40 ans de cotisation au lieu de 37,5 ; période de référence passant des 10 meilleures années aux 20 meilleures ; pension indexées non plus sur les salaires moyens de la branche mais sur les prix, qui ont fait chuter de 30% les pensions du privé.

A l'opposé, pour le mouvement ouvrier et les forces démocratiques, le temps libre doit être un moment d'épanouissement offert à chacune et chacun, indissociable d'un projet de société qui porte sur le plein emploi, la santé, les conditions de travail, les droits de salariés. Loin d'être le signe que le pays vieillit, l'allongement de la durée de vie exprime le dynamisme d'une société où l'on reste jeune plus longtemps. Un revenu décent doit être garanti indépendant des aléas d'un capitalisme en pleine débâcle boursière.

Le système par répartition, qui assure et lui seul, la double solidarité entre, d'une part, salariés du privé, et d'autre part, entre générations, est non seulement juste du point de vue éthique ; il est aussi le seul efficace ; le choix de la répartition comme principe de base, lié à la naissance de la Sécurité Sociale en 1945, a permis dans les années difficiles d'après-guerre, l'instauration d'un système qui a protégé efficacement les salariés retraités grâce à la retraite à 60 ans, tout en prenant en compte les métiers particulièrement pénibles ou fatigants. Pour cela, il a fallu rompre avec le système par capitalisation en vigueur entre les deux guerres .

C'est en s'inscrivant dans cette perspective que nous avancerons les propositions suivantes :  
La capitalisation étant par nature instable, et inapplicable pour les petits revenus qui ont déjà du mal à boucler les fins de mois, toute forme de capitalisation doit être repoussée. Elle brise l'esprit de solidarité, valeur essentielle d'une société démocratique.

L'allongement de la durée de cotisation, exigée par le Sommet de Barcelone en mars 2000, que Chirac et Jospin ont ratifié, est à rejeter comme allant à contresens des droits nouveaux accordés aux salariés. Comment les jeunes qui accèdent à des emplois stables de plus en plus tard pourraient-ils effectuer 40 annuités ou plus ? Plutôt que de

retarder l'âge de départ à la retraite, il faut retourner au plein emploi, source de cotisations nouvelles, en permettant au 5 millions de personnes au chômage ou sous-employées d'occuper un poste à plein temps.

Y aura-t-il 7 retraités pour 10 actifs en 2040 ? Cette éventualité, avancée par les derniers gouvernements, de droite comme de gauche, et par ailleurs contestable, n'est nullement catastrophique. La part du revenu national à consacrer dans ce cas aux retraites passerait de 12% à 16% ou 18% d'ici 40 ans, progression comparable à celle qui a eu lieu entre 1975 et 2000.

Le coût du retour au 37 années et demi pour tous ne reviendrait qu'à 0,3 points du produit intérieur brut en 2040.

En 1970, 72% des richesses finançaient les dépenses salariales ; en 2000, 66% seulement. Il faut inverser la tendance, diminuer les exigences de profits des grands actionnaires et augmenter la part des richesses consacrée aux salaires directs, indirects et différés.

Tous ensemble exigeons :

- la retraite à 60 ans comme âge légal à temps plein, avec possibilité de départ avant cet âge pour les professions dangereuses ou fatigantes ;
  - pour tous, dans le public comme dans le privé, 37,5 années ;
    - 75% du dernier salaire à 60 ans ;
  - l'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.

L'enjeu est de taille. N'acceptons pas la précarisation des emplois, l'atteinte à la qualité de la vie, les attaques contre la santé, les retraites, les services publics. Tous ensemble nous pouvons faire reculer le gouvernement et le MEDEF ! Ce sont nos luttes qui ont permis d'obtenir nos acquis. Ce sont nos luttes qui permettront de les sauver et de les étendre !

---

Liste de diffusion des **Alternatifs** des Alpes-Maritimes  
[tamtam@wanadoo.fr](mailto:tamtam@wanadoo.fr)

---

## Discours de Mr BUSH

"Depuis trop longtemps, le régime  itaire de Saddam Hussein accumule les provocations à l'égard du monde libre et se croit  éré de toutes représailles. Nous avons jusqu'à présent conservé notre s  -control en proposant à Bagdad d'  lutions pacifiques. Mais le manque de coopération des irakiens nous contraint désormais à une action à plus grande échelle  . L'heure de la **Mobilisation** a sonné. Le compte-à-rebours vers une intervention armée  le est déclenché. Mes chers concitoyens, soyez certains qu'en choisissant la guerre, j'  pour la paix."

George W. Bush

## Le calendrier de la lettre

Mardi 3 juin à 20h30 :	Réunion publique du C.A « Ensemble, vivre Mougins »	lieu à définir
Mardi 1 <sup>er</sup> juillet à 20h30 :	Réunion publique du C.A « Ensemble, vivre Mougins »	lieu à définir
Mardi 2 septembre à 20h30 :	Réunion publique du C.A « Ensemble, vivre Mougins »	lieu à définir

# Mougins-Sartoux

## Commerce Equitable : la boutique de la rue du Dr-Geoffroy inaugurée

La petite rue du Docteur-Geoffroy était bien étroite, pour accueillir celles et ceux qui adhèrent à la philosophie du Commerce Equitable, et parmi eux, les élus locaux emmenés par le maire, les artisans du Monde, Mondo, Choisir, Itac 06 et le Collectif des Solidarités 000.

Le Commerce Equitable, c'est une alternative au commerce traditionnel et à la mondialisation.

Les produits équitables – et notamment ceux labellisés Max Havelaar – assurent aux producteurs une juste rétribution de leur travail.

Max Havelaar et la filière des produits équitables s'engagent par ailleurs à contrôler à tous les stades de la production, la qualité des produits mais

surtout – et conformément à la charte contre l'esclavage – à s'assurer que des enfants n'ont pas été contraints à travailler sur cette production.

La boutique du Commerce Equitable propose pour l'essentiel des produits alimentaires de grande qualité issus de petits producteurs d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie.

Thés, cafés, chocolats, tisanes, sucres et riz équitables en provenance directe de ces pays seront en vente à la MCE (Mouginoise du Commerce Equitable), les mardis et vendredis de 15 à 19 heures ainsi que le samedi de 10 à 17 heures.

Renseignements auprès d'Aline et Patrick Ribas au 04.92.92.04.40.



Les bénévoles de la Mouginoise du Commerce Equitable ici devant la boutique, à l'heure de l'inauguration. (Photo Stéphane Goasguen)

# Je résiste, donc je suis

## Bulletin d'adhésion – soutien 2003

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél dom : \_\_\_\_\_ tél trav : \_\_\_\_\_ fax : \_\_\_\_\_

Tél port : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

**La cotisation à l'association pour l'année 2003 est fixée à 20 €uro**

**Soutien à l'association : 10 €uro**

Les règlements par chèque bancaire sont à faire à l'ordre de « Ensemble, vivre Mougins » et à adresser au siège de l'association dont l'adresse figure ci-dessous. Soutien ou adhésion donnent droit au journal de l'association.